

la Commission de la capitale nationale tente actuellement, par tous les moyens possibles, de supprimer les doubles tarifs auxquels nous sommes astreints depuis 50 ans, mais j'espère qu'on ne le fera pas uniquement pour favoriser les citoyens d'Ottawa qui travailleront à Hull. Cette anomalie aurait dû d'ailleurs être corrigée depuis longtemps. J'espère qu'on en fera une priorité et que ce problème épineux sera réglé sans retard.

Le fonctionnaire fédéral, qui demeure dans la région, doit payer de \$200 à \$1,200 d'impôt de plus par année que son collègue de l'Ontario, alors qu'il accomplit le même travail. Je crois que, dans la région de la capitale nationale, une telle chose ne devrait pas se produire, et que les gouvernements devraient voir à l'établissement d'un district fédéral où les lois seraient uniformes et où tous les citoyens auraient les mêmes privilèges et seraient assujettis aux mêmes impôts.

Bien que la sécession du Québec ne soit pas encore pour demain, il se dessine tranquillement une séparation économique que je considère comme grave. Dernièrement encore, les concessionnaires de voitures se sont battus pour qu'on n'oblige pas un Ontarien à payer la taxe de vente de 8 p. 100 s'il achète sa voiture à Hull. C'est ce qu'on a voulu faire, monsieur le président, deux fois, par des subterfuges que je ne voudrais pas qualifier ce soir. De toute façon, cette situation s'est réglée à la dernière minute, parce que de 30 à 35 p. 100 des clients des concessionnaires d'automobiles de Hull proviennent d'Ottawa.

Je pourrais donner de nombreux exemples dans le domaine de la santé, monsieur le président, alors que l'on n'a procédé à aucune planification du côté de Hull. Jamais! Cela s'est fait au petit bonheur et, aujourd'hui, on dit: les gens vont «se faire soigner» en Ontario. Les gens ne vont pas «se faire soigner» en Ontario, monsieur le président. Ils n'ont pas d'autre choix parce que, comme je l'ai dit au début, ils ont toujours été oubliés. Le gouvernement fédéral paie 50 p. 100, monsieur le président . . .

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

**M. John Lundrigan (Gander-Twillington):** Monsieur l'Orateur, il y a quelques années lorsque j'étais un nouveau-venu à la Chambre des communes, un des anciens de la Chambre s'est ainsi adressé à un groupe de jeunes députés: «Je tiens à vous donner un petit conseil. Si vous avez une lettre méchante à envoyer, ne la mettez pas à la poste avant le matin. Réfléchissez sérieusement et attendez le matin, parce que votre première réaction peut très bien ne pas refléter votre comportement ultérieur.» Le chef du Nouveau parti démocratique et ses collègues auraient très bien pu adopter cette attitude lundi dernier et tout particulièrement avant vendredi, lorsque le chef du Nouveau parti démocratique a participé à ce débat.

Une chose que j'ai remarquée au cours des derniers jours en suivant ce débat, c'est le changement d'attitude non seulement chez les députés de ce côté-ci de la Chambre mais aussi chez ceux d'en face. Dans tous leurs discours depuis trois ou quatre jours, les députés d'en face ont été sur la défensive. Il s'est maintenant écoulé une semaine depuis le fameux budget de lundi soir dernier, et bon nombre de députés d'en face ont exprimé des idées différentes. Je crois qu'au cours des prochains mois cette attitude se reflétera non seulement en face mais d'un bout à l'autre du pays.

J'aimerais faire un peu d'histoire. Mon collègue de Provencher (M. Epp) a mentionné que le Canada est un pays

### Le budget—M. Lundrigan

difficile à gouverner. Il a dit que nous étions un pays plutôt unique en son genre. Nous sommes au deuxième rang pour la superficie, nous avons très peu d'habitants dispersés sur un grand territoire et nous sommes les voisins du pays le plus puissant du monde. Notre pays dépend des exportations et se compose de bien des régions différentes qui ont leurs difficultés propres. Ceux qui ont détenu les rênes du pouvoir dans ce pays depuis le début de la Confédération en 1867 en sont venus à la conclusion que le Canada est un pays difficile à gouverner. C'est aussi un pays passionnant à gouverner, un pays qui pose un formidable défi à ses parlementaires.

En 1968, même les députés de l'opposition sont arrivés ici un peu excités, comme bon nombre de Canadiens, par le leadership qu'ils attendaient de la part du nouveau premier ministre d'alors (M. Trudeau), qui avait littéralement fait perdre la tête aux Canadiens. À peine un an après, les membres de notre parti ont reçu ce que j'appellerais un choc profond quand ils ont commencé à entendre les révélations économiques du premier ministre.

Je ne suis pas économiste, monsieur l'Orateur. Je ne connais rien de l'économie et je doute de pouvoir même épeler le mot. Toutefois, je sais que, si vous voulez aider les gens à revenus fixes ou faibles, ceux qui n'ont que des emplois saisonniers, ceux qui sont parmi les plus désavantagés du pays, vous ne les aidez pas en leur enlevant leur travail. Mais le premier ministre a déclaré que nous devons adopter un modèle économique pour venir à bout de l'inflation. Il a dit qu'afin de protéger les gens qui ne font que \$2,000 par année, ou ceux qui ont un revenu fixe, ou ceux qui ne sont employés que pendant cinq ou six mois de l'année—les Canadiens défavorisés—nous devons contrôler l'inflation. La méthode dont il s'est servi pour contrôler l'inflation a été d'enlever à ces gens leur travail. Si des partis politiques pouvaient être tenus collectivement responsables de certains actes en vertu du Code criminel, ce serait le cas du premier ministre et de son cabinet.

J'aimerais dire un mot aux quelques députés du NPD présents ce soir. Il existe une différence entre ce que le premier ministre a fait et les autres catastrophes qui nous ont frappés. Tout le monde sait qu'une épidémie, une guerre ou la peste détruisent ou endommagent l'économie d'un pays, mais on accepte habituellement ces choses telles qu'elles se présentent puisqu'elles sont indépendantes de la volonté. Ce genre de situation diffère de celle causée par l'attitude du premier ministre, lequel a délibérément résolu que c'était là le modèle que l'on devait suivre pour juguler l'inflation. La preuve c'est que depuis 1967, et j'apporterai un peu plus tard les données statistiques à l'appui de cette assertion, le chômage au Canada a augmenté d'environ 50 p. 100.

• (2110)

Pendant trois ans, les membres de mon parti ont sans répit, au cours des débats budgétaires, des périodes de questions et des discours à la Chambre, mis en cause les politiques du gouvernement, mais le premier ministre n'a pas bronché. Il était tellement pénétré de sa toute-puissance que les Canadiens, les syndicats ouvriers, les associations de consommateurs, les provinces, les municipalités et les premiers ministres de diverses provinces, comme le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, ont été vertement critiqués pour avoir laissé entendre que le chômage existait. De toute façon, nul n'a pu faire broncher le premier ministre. Nous connaissons tous son attitude et comment elle s'est manifestée.